



Paris, le 23 juillet 2012

Icade signe un Club Deal bancaire de 1,55 milliard d'euros

Icade poursuit la gestion proactive de son échéancier en signant le 20 juillet 2012 avec un pool bancaire composé de huit banques, un Club Deal d'un montant global de 1,55 milliard d'euros structuré en trois tranches.

Ces nouveaux financements, qui témoignent une fois de plus de la relation de confiance développée entre Icade et ses banques, permettent d'anticiper les besoins de financement d'Icade et de Silic, d'optimiser l'échéancier des dettes, d'accroître les lignes disponibles, tout en se projetant sur une structure financière combinée, renforçant la solidité financière du nouvel ensemble.

Compte tenu du niveau actuel des taux d'intérêt et des conditions de financement, la mise en place du Club Deal aura un impact favorable sur le coût moyen de la dette d'Icade.

A l'issue de cette opération, Icade disposera de presque un milliard de lignes disponibles. Ces crédits non utilisés permettent à Icade de disposer de marges de manœuvre renforcées.

Les caractéristiques des 3 tranches du Club Deal sont les suivantes :

- Un Crédit Moyen Terme, d'un montant de 625 millions d'euros et d'une maturité de 5 ans (avec un amortissement de 50% à la 4ème année) qui couvrira les besoins moyen terme combinés d'Icade et de Silic ;
- Un Crédit Renouvelable (RCF), d'un montant de 550 millions d'euros et d'une maturité de 3 ans, conclu dans le but de renforcer la structure financière d'Icade grâce à un accroissement des lignes disponibles ;
- Un Crédit à Départ Décalé (Forward Start), d'un montant de 375 millions d'euros et d'une maturité de 3 ans à partir de 2014 avec un amortissement linéaire chaque année, qui a pour but d'anticiper le refinancement d'une partie de l'échéance 2014 du crédit syndiqué de 900 millions d'euros d'Icade.

Le Crédit Moyen Terme va notamment permettre à Icade d'assurer le refinancement des besoins de Silic grâce à la mise en place de deux conventions intra-groupe. Ces comptes courants, dont le

maintien est subordonné à la finalisation de l'opération de rapprochement entre Icade et Silic, se composent :

- D'un prêt de 350 millions d'euros et d'une durée de 5 ans (avec un amortissement de 50% à la 4^{ème} année), destiné à couvrir les échéances de 2012 et début 2013 de Silic ;
- D'une avance de 50 millions d'euros et d'une durée de 12 mois, destinée à couvrir les besoins de trésorerie court terme.

Les arrangeurs mandatés du Club Deal sont BECM (Groupe Crédit Mutuel-CIC), BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, HSBC France, Lloyds TSB Bank PLC, Natixis et Société Générale.

A propos d'Icade

Icade est une société immobilière cotée, filiale de la Caisse des Dépôts : investisseur, promoteur et prestataire de services dans l'immobilier privé et public. La maîtrise de ses différents métiers permet à Icade d'apporter des solutions globales, durables, innovantes et adaptées aux besoins de ses clients.

En 2011, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 492 millions d'euros et un cash-flow net courant de 223 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, l'actif net réévalué triple net EPRA atteint 4 313 millions d'euros soit 83,7 euros par action.

Contacts

Nathalie Palladitcheff

Membre du comité exécutif, en charge des finances, du juridique, de l'informatique et du pôle Services à l'immobilier

+33 (0)1 41 57 70 12

nathalie.palladitcheff@icade.fr

Nicolas Dutreuil

Directeur du corporate et des financements, en charge des relations investisseurs

+33 (0) 1 41 57 71 50

nicolas.dutreuil@icade.fr